



# CAISSE DES ÉCOLES DE BOURAY-SUR-JUINE Réunion du Comité du 22 septembre 2017



L'an **deux mille dix-sept**, le **vingt deux septembre**, à **vingt heures trente minutes**, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CABOT, Président.

**Étaient présents** : M. CABOT, Président, Mmes NICOLLE, BRANCON, RESCOURIO, MM. NOBILEAU, LEVIER, et VIDAL.

**Absents Excusés** : Mme PERCHET, M. WILHELM, DUJON.

**Autres participants** : Mmes DECROIX, RICHARD, CHAUVET, RENAUDOT, BOULIN, LAMOURE, MAITRE, MM. BESSE, CAPUT, SOUNOUVOU

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte. M. VIDAL est élu secrétaire de séance.

Nous avons le plaisir de recevoir **deux candidatures** pour intégrer le Bureau.

Suite à la présence de nombreuses personnes, M.CABOT a proposé un tour de table, histoire de faire connaissance.

A la suite de cela, un rappel sur les rôles de chaque organisme intervenant dans l'école a été présenté.

**Le comité de caisse des écoles** est une composante de la municipalité, où siègent très majoritairement des bénévoles et des enseignants.

Il intervient dans l'aide au financement des **projets et sorties pédagogiques des enseignants** (visites scientifiques, culturelles et éducatives), dans la mise en place de diverses **actions gratuites** en faveur des enfants du village  
Des journées à thème sont proposées par la Caisse des Ecoles comme par exemple le carnaval dans les rues.

Ce financement n'est possible que grâce à la subvention municipale, à **vos dons** et aux bénéfices réalisés lors de manifestations diverses :

Ses manifestations, essentielles à l'équilibre financier du comité, sont :

- Le Loto (ouvert à tous, le prochain est le 27 janvier 2018)
- La vente du muguet le 1<sup>er</sup> mai dernier

**La coopérative scolaire**, gérée par les enseignants, sert essentiellement à rendre plus agréable, la vie des enfants à l'école. Cela leur permet :

- d'organiser des fêtes à l'école (Noël, Fêtes des parents)
- d'acheter du matériel collectif (équipement coin jeux dans les classes, vélos, lecteur CD ....)
- d'acheter du petit matériel à caractère pédagogique

Elle est financée par la kermesse de fin d'année et par les dons des parents.

**Les groupements de parents d'élèves** sont représentés au sein de fédérations et de conseils locaux, indépendants ou non. Leur but principal est de faire le lien entre l'école, les parents et la municipalité, ils les représentent lors des conseils d'école.

Ils peuvent organiser des actions ponctuelles, en rapport direct ou non avec l'enseignement.

## **1. ASSEMBLEE GENERALE / ÉLECTION DU BUREAU:**

Le Comité de la Caisse des écoles est composé de la manière suivante:

- Les membres de droit : M. Cabot, maire de Bouray sur juine, Mme Rescourio, M. Dujon, M. Levier, Mme Brançon  
Mme Perchet
- Un membre désigné par le Préfet : M. Claude Nobileau
- 4 sociétaires (élus pour 3 ans) : Mmes Lamoure et Nicolle, M. Vidal et Wilhelm.

Mme Richard se propose pour tenir le poste de régisseuse adjointe, sa candidature est retenue.

Le nouveau bureau de la CDE est ainsi constitué :

- Président : Jacques Cabot, maire de Bouray,
- Vice-présidente : Sophie Lamoure,
- Régisseuse : Delphine Nicolle,
- Régisseuse adjointe : Christelle RICHARD,
- Secrétaire : Franck Wilhelm,
- Secrétaire adjoint : Fabrice Vidal.

## **2. ORGANISATION DE LA FANTOMARCHE:**

La Fantômarche aura lieu mardi 31 octobre 2017, à partir de 18h au Parc de la Tourbière (même lieu que l'année dernière) **sous réserve d'avoir assez de bénévoles** (*inscription sur le site avant le 13 octobre*).

Suite à la proposition de M.CABOT lors de la dernière réunion, un agent du service technique a accepté de « jouer au bateau hanté » sur le plan d'eau de la Tourbière. Pour que le bateau ne reste pas immobile, nous avons besoin de **2 personnes** sur les rives qui tireront le bateau à l'aide de cordes. Pour que ce fantôme soit plus impressionnant, une proposition a été faite par monsieur CABOT pour l'achat de fumigènes.

Nous aurons malgré tout, encore besoin de bénévoles pour aider à préparer le parc en amont de la manifestation. Une préparation du parc à partir de 16h-16h30 le 31/10 sera donc nécessaire, avec un minimum de **10 personnes** si on veut pouvoir assurer l'installation des ateliers de fantômes dans de bonnes conditions. Pour toutes les personnes qui pourront nous aider, merci d'emmener un peu de matériel/outil (Cutter, Scotch, petite corde, massette,...).

La sécurité du site devra être assurée également via la participation d'un maximum de bénévoles. L'année dernière, il n'y avait que 4 personnes aux différentes entrées du Parc (entrée parking et entrée du parc proprement dit pour 'rythmer' les entrées dans le parc). Pour que les tours s'enchaînent sans temps mort, le bureau de la CDE a décidé d'investir dans un lot de 4 « *talkie walkie* ».

Il y aura aussi besoin de réaliser un arrêté de voirie pour fermer le parking. La signature de madame Lamoure est nécessaire.

Un *Flyers* sera distribué par Eliane aux habitants se trouvant sur le parcours de la Fantômarche. Il servira à ne pas prendre les habitants au dépourvu afin qu'ils puissent faire des « *réserves de bonbons* ». Des affichages seront aussi déposés dans ces rues. Il faudra le distribuer aux environs de la mi-octobre.

Un habitant a proposé qu'un concours de maison décorée au thème d'*Halloween* soit organisé. Le bureau ne retient pas cette proposition cette année.

Enfin, la boum qui suivra la fantômarche se tiendra comme à l'accoutumée dans la salle du Gâtinais. La liste de courses de l'année dernière sera reconduite. Monsieur Fletwell nous a informés qu'il était de nouveau volontaire pour l'animer. Nous l'en remercions sincèrement.

Nous comptons également sur la gentillesse des parents pour agrémenter le buffet de leurs préparations sucrées et salées.

A 22h, le couvre-feu sera donné à tous les fantômes, sorcières et autres monstres et seront obligés de hanter d'autres lieux.

Christelle s'est proposée pour fermer la salle polyvalente.

## **3. Bilan de la VENTE DES BRIOCHES:**

La vente des brioches a connu des jours meilleurs en terme de nombre de vente. La CDE tient à remercier tous les généreux donateurs.

En effet, nous avons eu quelques restes, nous avons pu vendre environ 35 brioches dans l'après midi au forum mais un reste de 35 brioches a finalement été redistribué à tous les enfants et associations présents à ce moment.

**Nous avons souffert du manque de bénévoles !** Cela c'est vu sur les durées de parcours profondément plus long ( à 12h, nous rentrions tous avec des invendus). Seulement 3 groupes ont pu être formés contre 4 les années passées. En annexe, vous trouverez le plan de Bouray avec les circuits de ventes.

Bilan financier :

	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Recette</b>	779€	778€
<b>Dépense</b>	275€	275€
<b>bénéfice</b>	504€	503€

#### **4. Bourses aux jouets, livres et objets de puériculture:**

La bourses se déroulera le dimanche 12 novembre en salle polyvalente. Un Flyers doit être édité par le bureau, il devra contenir les formalités d'inscriptions.

Le prix des tables vont évoluer cette année : 10€ pour les Bouraysiens et 15€ pour les « extérieurs ». Le règlement devra être fait lors de l'inscription en mairie.

Entre la Mi-octobre et la fin octobre, il va falloir prévoir la fabrication de nouveaux panneaux (le service technique s'en occupe).

Il faudra prévoir aussi l'organisation autour des panneaux (séances d'encollage et de pose).

Il faudra aussi l'inscrire sur les sites spécialisés.

Samedi 11 novembre à 14h, il nous faudra au minimum :

- 10 bénévoles à la salle pour installer la salle.
- 10 bénévoles pour le transport des livres de la mairie à la salle polyvalente

#### **5. Organisation de la vente des sapins de Noël**

Le point est reporté à la prochaine réunion.

#### **6. QUESTIONS DIVERSES :**

Mme Boulin, faisant partie de "La Voix des Parents", propose de nous communiquer les coordonnées du fournisseur de chocolats, opération que la Voix des Parents a effectué l'année passée, mais ne souhaitant pas la renouveler ( ce n'est pas du « ressort » d'une association de parents d'élèves).

M.Cabot refuse cette proposition, sous le couvert de la loi sur la concurrence déloyale ainsi que le paiement de la TVA au fisc.

Mme Decroix, représentant l'association SNL, nous présente leur opération « chocolats LEONIDAS ». A moindre frais, l'association peut avoir les mêmes boîtes que dans le commerce, livrées au début du mois de décembre.

#### **PROCHAINES REUNIONS:**

La prochaine réunion de la CDE est programmée le **vendredi 13 Octobre 2017 à partir de 20h30** dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

L'Ordre du jour prévisionnel sera:

- Organisation de la Fantômarche
- Organisation de la Bourse aux Jouets
- Organisation de la vente des sapins de Noël
- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.